

**SALLE MOULAT**  
**FICHE DE DEMANDE D'UTILISATION**  
REGLEMENT du 23/06/2022 CM en date du 23/06/2022  
**EFFECTIF MAXIMAL DU PUBLIC AUTORISÉ = 80**

**DEMANDEUR :**

- A)            Particulier  
                Association Juillanaise  
                Autre

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° tél    .....

**OBJET :** .....

**DATE D'UTILISATION SOUHAITÉE :** .....

**MATERIEL SOUHAITÉ :** .....

**Obligation du demandeur :**

- la cession et la sous location de la salle est strictement interdite,
- un état des lieux d'entrée est effectué : le vendredi à 14h30
- un état des lieux de sortie le lundi matin vers 8h30,
- la salle et ses annexes (cuisine, toilettes) doivent être nettoyés après utilisation ainsi que les abords extérieurs, avant la restitution des clefs,
- le demandeur déclare avoir pris connaissance des règles de sécurité et du règlement d'utilisation de la salle Moulat, règlement susceptible d'être modifié par délibération du Conseil Municipal, dont un exemplaire lui a été délivré,
- le demandeur s'engage à régler tous les frais pouvant résulter des dégradations qui pourront être commises lors de l'utilisation,
- le demandeur reconnaît que sa responsabilité civile est engagée,
- le demandeur verse ce jour ..... Euros d'arrhes (50% du montant à la réservation) accompagné d'un chèque de caution de 230 €.

Fait à Juillan, le  
(Signature du demandeur, précédé de la mention **lu et approuvé**)

**ASSOCIATIONS - PARACOMMERCIALISME**

Il y a lieu de noter que l'organisateur de manifestations de l'espèce a des obligations envers :

- la SACEM si le repas est musicalement accompagné,
- l'URSSAF pour l'emploi des personnes,
- l'Administration fiscale s'il s'agit d'actes de commerce procurant des revenus,
- la sécurité des personnes et des biens - police d'assurance (**copie à fournir**).

4) cocher la case correspondante

RÉCÉPISSÉ DE DEMANDE D'UTILISATION  
DE LA SALLE MOULAT

Maire de la commune de Juillan, Certifiée,

accorder l'utilisation de la salle Moulat le .....

à Madame, Monsieur, .....

demeurant à .....

représentant .....

fixer à la somme de ..... Euros le coût de l'utilisation ci-dessus :

- 50 % d'arrhes versées ce jour, soit : .....

- le restant devra être acquitté par chèque lors d'état des lieux : .....

état des lieux le .....

observations .....

Fait à Juillan le .....  
Le Maire,